PACA : les mutations des systèmes productifs
2em partie

Laurent Carroué,

Académie de Nice,

1er mars 2016

2. Quelques zooms territoriaux

Département montagnard des Hautes Alpes

Nice Côte d'Azur Métropole

Marseille Aix Métropole

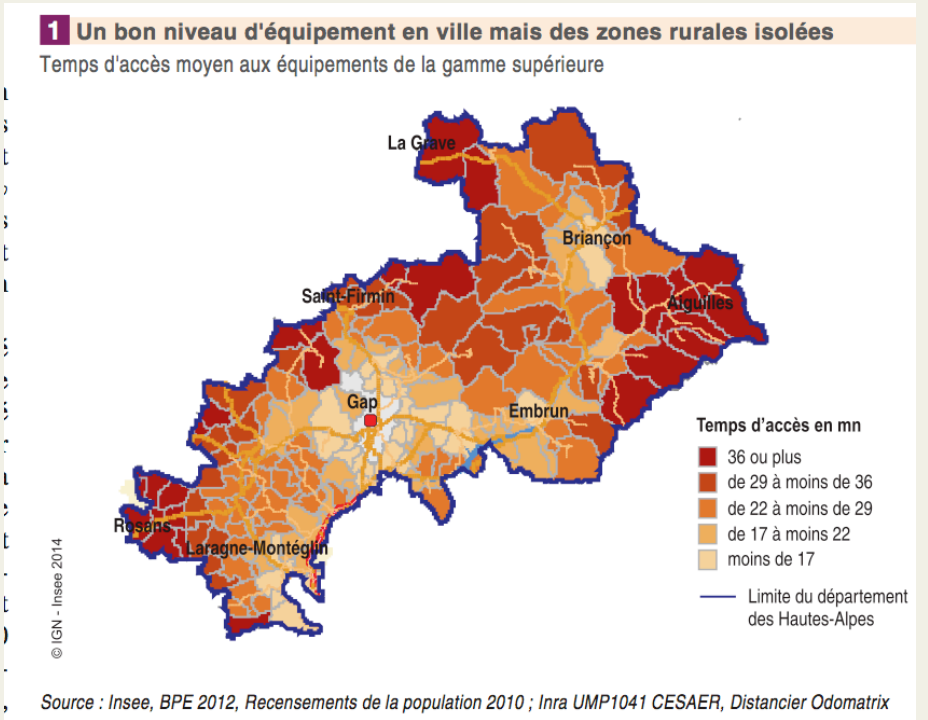

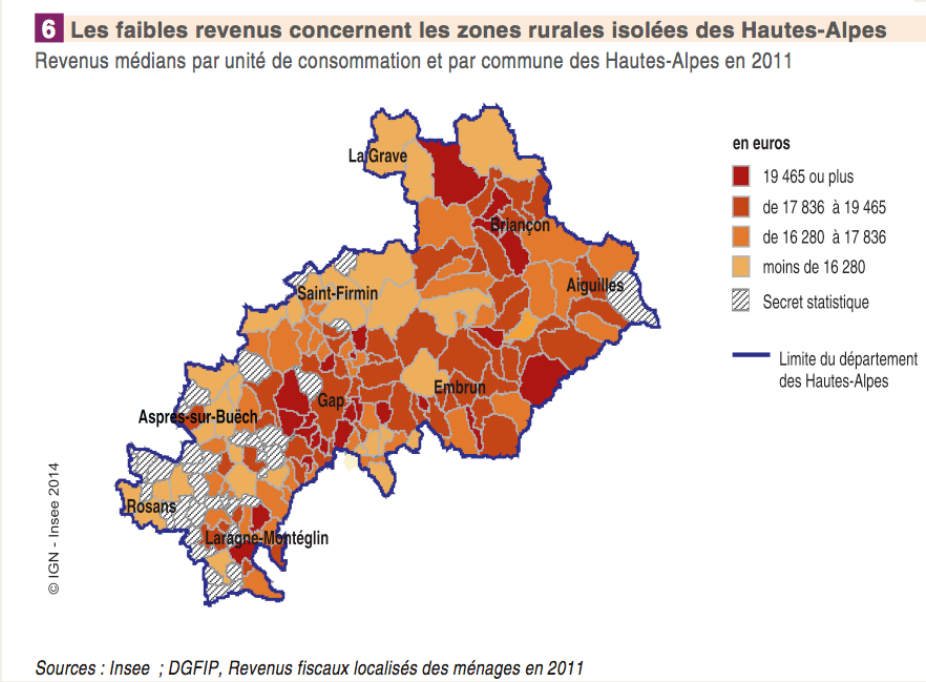

2.A. Hautes Alpes : poids des services publics, des retraités et du tourisme : modèle d'une économie de transferts

83 % territoires : mgnes et forets,
agricult : 5 % seulement des actifs,

Forte croissance démographique (+ 1,2 %/an)

Aire urbaine de Gap : 45 % pop et emplois,
mais polarise 75 % de la croissance démo.

80 % nouvelles pop. viennent de Paris et
de Marseille/Aix.

Sphère publique : 28 % emplois,
sphère reprod. sociale : 33 % (61 %) .

Retraités : 31 % pop., et plus 50 % pop. nouvelles.
Donc arrivée massive de nv retraités

Dynamisme du BTP, des services aux personnes
âgées et des emplois publics.

Poids tourisme (Ecrins, Queyras, S. Ponçon, Serre-Chevalier, Vars Risoul ….).
Résidences secondaires : 50 % parc logement

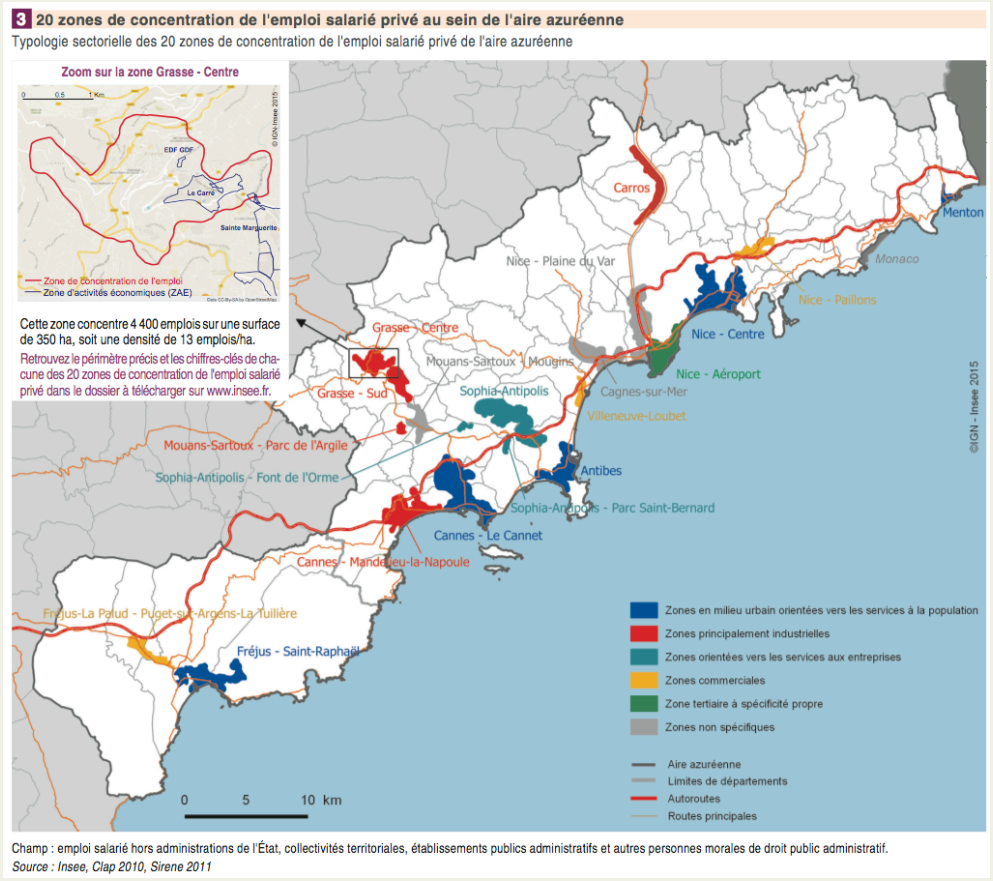

2.B. Côte d'Azur : un système spatial spécifique hérité d'une longue histoire

Forte polarisation sur 20 zones

81 % emplois des 388 000 emplois
sur 9 % territoire : effet saturation littorale.

Nice : 88 000 emplois privés
Sophia Antipolis : 25 000
Cannes Le Cannet : 25 000
Cannes Mandelieu : 10 500

Cinq grands pôles productifs dont
Carros et Cannes (pharmacie, Thales Alenia Space)
Grasse (parfumerie, santé), Sophia Antipolis.

Grands pôles commerciaux (Nice Paillons, Frejus La Palud…).) et aéroport de Nice.

Forte concurrence spatiale entre activités avec effet d'éviction hiérarchique du littoral vers l'intérieur.

Rôle de l'établissement Public foncier (EPF) pour piloter une stratégie foncière cherchant à maintenir un équilibre fonctionnel et social entre les différentes composantes du système productif.

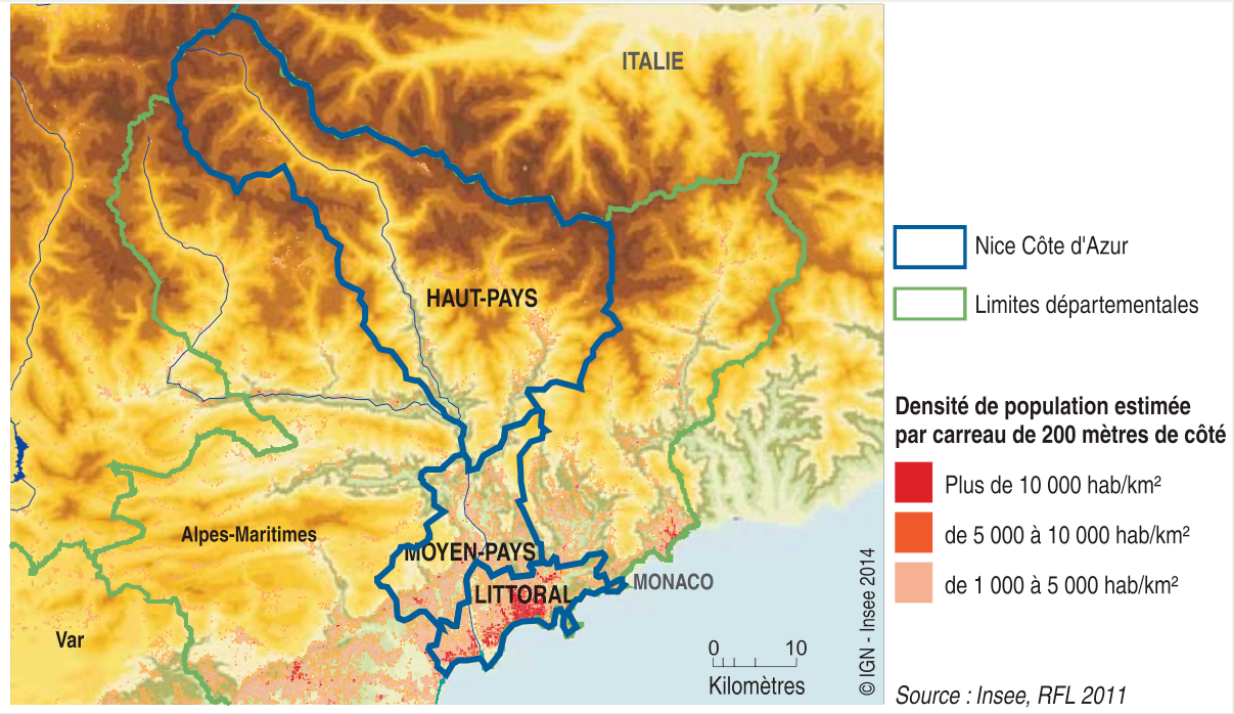

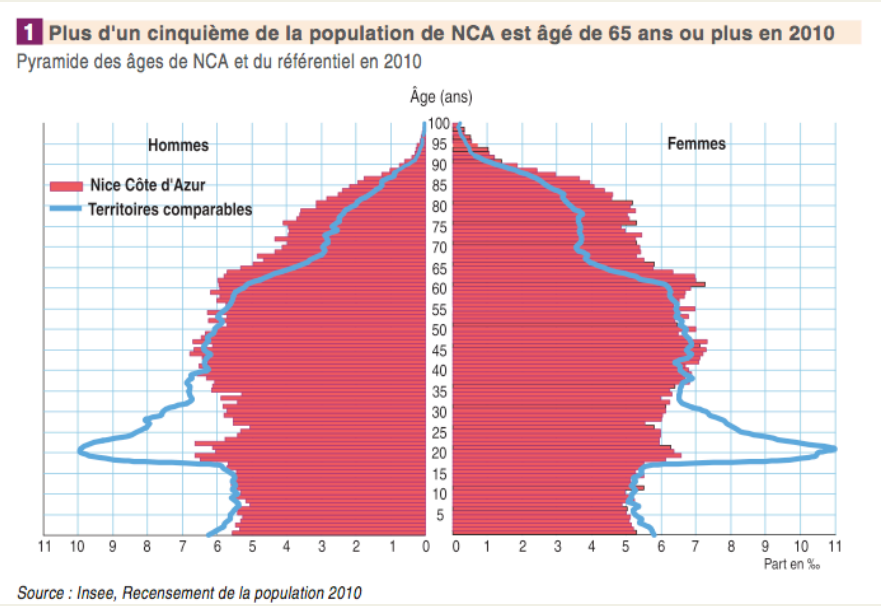

2.B.2. Nice / NCA Métropole : un système dual

Création NCA en janv. 2012
1/3 du dept. (49 comm).
538 000 hab. (dont Nice 45 %).

Hypertrophie des activités présentielles et touristiques :
76 % emplois. 2em aéroport nat.,
15 % log = résid. second.
Étrangers : 60 % nuités hotel.

Difficultés structurelle :

recul pop. depuis 2006 et vieillissement (22 % + 65 ans) depuis 1999.

renversement avec solde naturel comme moteur, transferts pop. littoral vers moyen pays, développement navettes journalières,

Seulement 8 % Cadres Fonctions Métropolitaines
(contre 14 % niv. national)

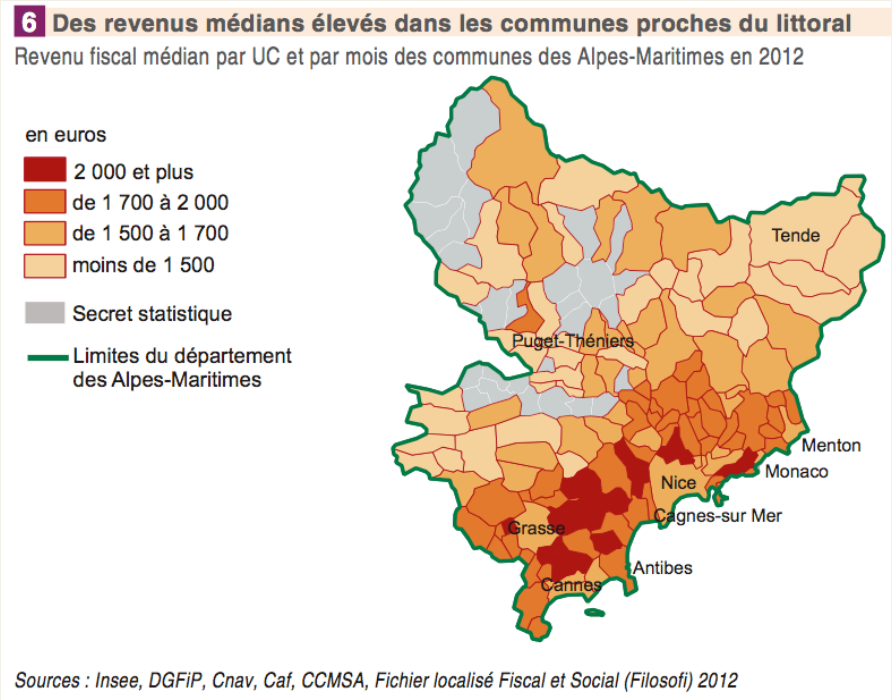

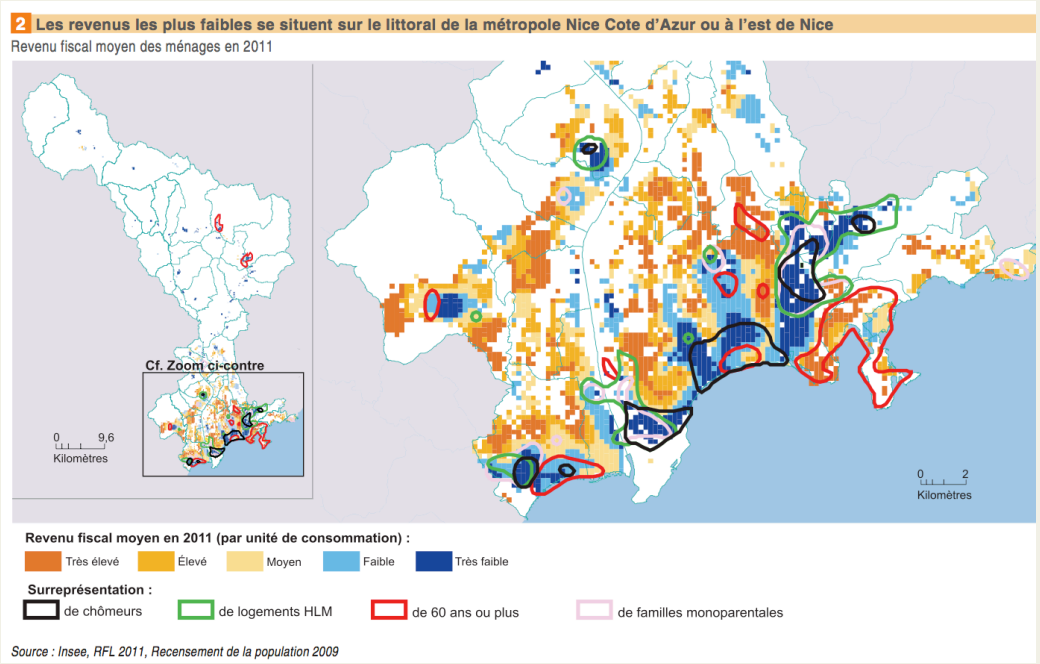

2.B.3. Nice / NCA Métropole un système dual. 2

Difficultés socioécomiques :
saturation (+ 430 hab/km2, littoral : 84 % pop), transports, logements, prix fonciers, pb. enseignement supérieur, faibles qualifications…

Richesse/pauvreté

17 périmètres en contrats urbains cohésion sociale
1/3 population de l'agglomération (170 000 pers)
Poches précarité intra-urbaine.

Poser question de la durabilité et soutenabilité du modèle de croissance adopté en lien avec nécessaire développement durable plus équilibré, juste, efficace et solidaire.

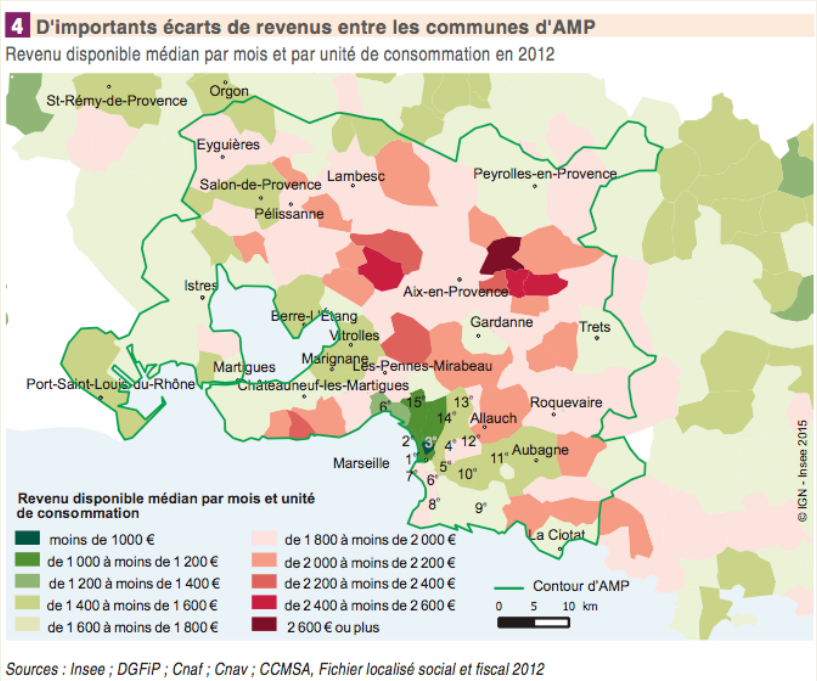

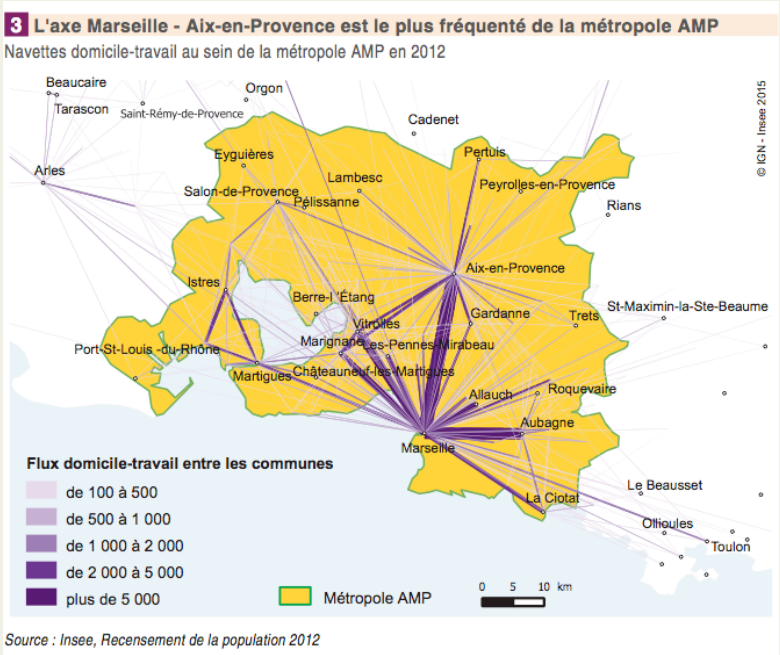

2.C.1. Métropole Marseille Aix – AMP : une agglomération malade de la ségrégation socio-spatiale

Création AMP en janvier 2016 bloquée
1,8 million hab. , = 93 % pop dept, soit 37 % pop. PACA.

Faiblesse démographique, faible attractivité, solde migratoire négatif. Forte périurbanisation sélective.

Forte ségrégation socio-spatiale interne.
Plus de mixité et de solidarité comme enjeu majeur.

Chômage élevé, poches de pauvreté, pop. sous diplômée et sous qualifiée (diplômés sup : 38 % actifs, contre 42,4 % national métropolitain).

Sphère présentielle : 70 % emplois.
Faiblesses industrielles (12 % emplois)

Déficit d'emplois et de postes de cadres :
sous-métropolisation (17 % nat. : 20 %).
Recul relatif en 20 ans.

Emplois très polarisés : 350 000 flux navetteurs
(+ 21 % depuis 12 ans).

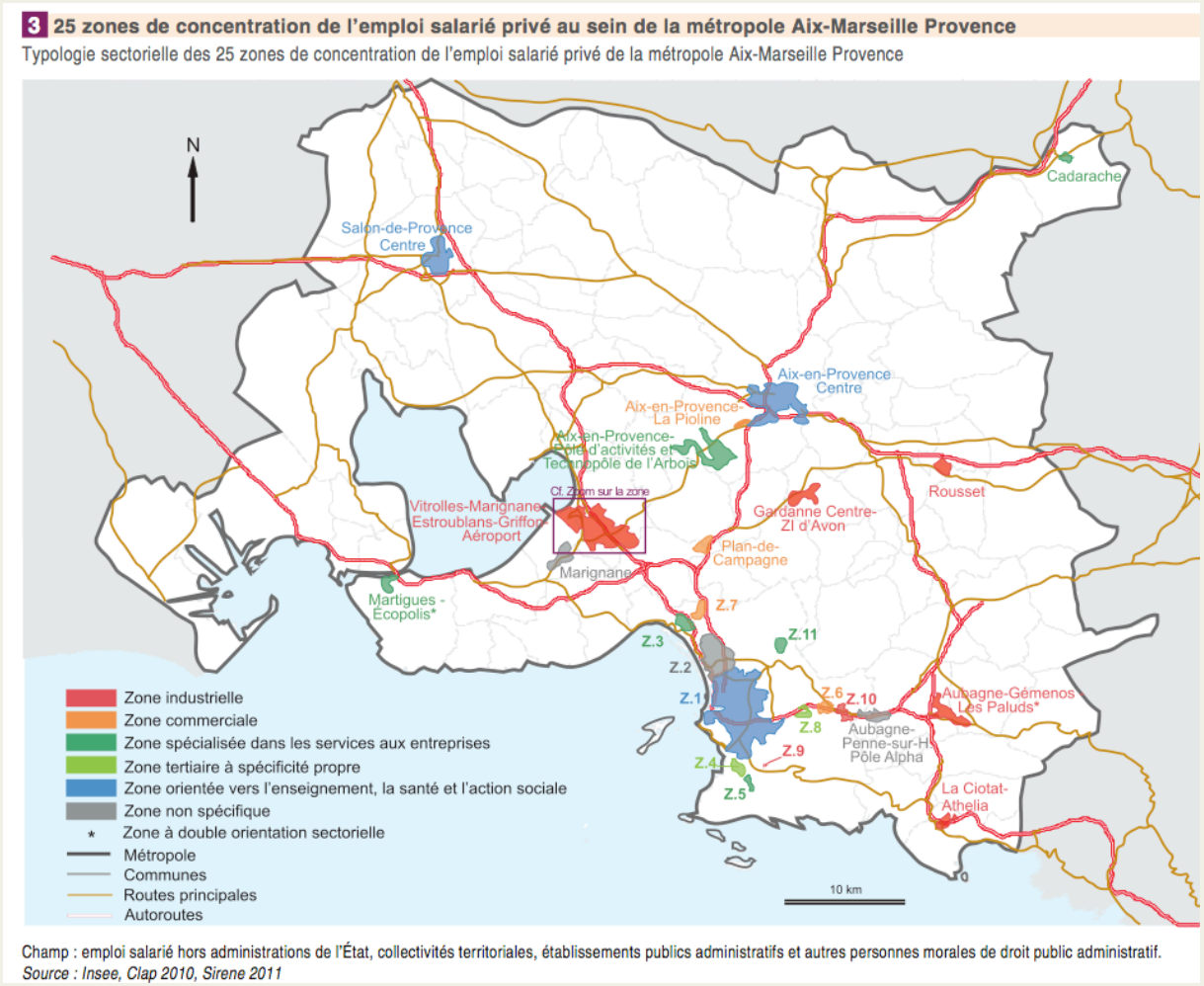

Champ : emploi salarié hors administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics administratifs et autres personnes morales de droit public administratif.
Source : Insee, Clap 2010, Sirene 2011

2.C.2. Aix Marseille : fortes spécialisation internes dans un cadre polynucléaire

450 000 emplois
sur 4 % du territoire

Différents pôles productifs juxtaposés mais peu intégrés :

Vitrolles/ Marignane sur aéronautique et logistique,

Technopôle de l'Arbois

Aubagne/ Gemenos,

Etg de Berre et pétrochimie,

Ports de Fos et Lavéra (chimie et sidérurgie avec Mittal, Ineaos, Naphtachimie…).

Pour finir : du *système productif* à l'étude des *espaces productifs* : enjeux des transpositions didactiques.

Rappel des programmes : par ex. *Les dynamiques des espaces productifs dans la mondialisation*

Un ***espace productif*** est un espace - bien défini et d'une certaine taille (assez importante) - dans lequel on étudie les différentes composantes principales de son ***potentiel productif*** (branches et activités, firmes et établissements, spécialisations sectorielles et fonctionnelles, emplois, main d'œuvre, qualifications…) participant à la production, à la circulation et à la consommation de richesses.

Ce **potentiel productif** organisant un **espace productif** s'inscrit dans un ***système productif ,*** *dont il est une des composantes,* qui fonctionne aux échelles locale, régionale, nationale, européenne et mondiale. Il faut donc autant que faire se peut articuler logiques de pavage (*potentiel et espaces productifs*) et logiques de réseaux (*système productif*) en mettant en lumière les différentes dynamiques d'interaction (jeux et stratégies des acteurs, échanges de tous ordres, complémentarités/ concurrences, spécialisation dans la division nationale, européenne ou mondiale…). Dans ce cadre, la mondialisation sert de cadre d'analyse et d'explication.

Pour l'académie de Nice, on peut - par exemple - travailler comme espace productif sur
le tourisme – ou l'activité touristique – de la Côte d'Azur,
le technopôle de Sophia Antipolis,
ou même sur les fonctions maritimes et militaires de Toulon et du Var.